



ÉTÉ 2022

LE MOT DU
MAIRE

Chères Vanséennes, Chers Vanséens,

Vous trouverez, comme annoncé précédemment, un focus sur le budget et les finances de notre Commune. Je tiens à remercier Madame l'Adjointe aux Finances, la Directrice Générale des Services ainsi que tous les agents qui ont participé à l'élaboration de cette mouture synthétisée.

Comme vous le constaterez, aucune majoration de taxes n'a été votée. Pourtant confrontés à deux énormes chantiers que sont le tennis/boulodrome (1 450 000 €) et l'aménagement du tènement de l'ancien hôpital (770 000 € d'achat + 1 100 000 € de démolition/dépollution) ; nous avons pu tenir le cap. Quoi qu'en pensent certains, cela témoigne de la bonne santé financière de la Commune.

Avec les Ponts de Mai, notre territoire a constaté un afflux de touristes. LES VANS sans tourisme n'est plus LES VANS ; c'est l'élément économique vital et incontournable de notre localité. Sachons accueillir comme il se doit ce surplus de fréquentation afin de mettre en valeur tous les atouts de notre ville.

Je compte sur la coopération de tous et vous souhaite de très bonnes vacances d'été !

Votre Maire, Jean-Marc Michel

SOMMAIRE

Animations & culture	p.2-3
Travaux & Environnement	p.4
Santé / Sport / Développement et économie locale	p.5
Budget 2022	p.6 -7
À vous la parole	p.8
Infos utiles et contacts	p.8





CALENDRIER DES ANIMATIONS ORGANISÉES ET PROPOSÉES PAR LA COMMUNE EN JUILLET ET AOÛT

ANIMATIONS

Comme vous le savez, la période estivale est propice aux événements divers et variés. Forte d'une volonté de richesse et de pluralité dans la programmation, la municipalité est heureuse de pouvoir vous proposer les événements suivants :

- **Fête de la musique mardi 21 juin**
- **Marchés nocturnes** d'artisans et producteurs locaux. Tous les mardis, du 28 juin au 30 août, de 18h à 23h, dans le centre historique. Une cinquantaine d'exposants avec animations : *Echassiers « les perchés », la fanfare Batucada Grève, le spéléotruck et un tourneur sur bois.*
- **Fête nationale**, mercredi 13 juillet. Dès 21h30, distribution et retraite aux flambeaux, en musique avec *La Pena*. Tour de ville des sapeurs-pompiers. Grand feu d'artifice à 23h suivi d'un bal sur la place Léopold Ollier.
- **Marché de potiers**, jeudi 21 juillet, de 10h à 20h, sur la place Léopold Ollier. Plus de trente artisans potiers seront présents pour cette 34^e édition. Animation gratuite autour de la poterie pour les enfants de 10h à 13h et de 16h à 19h. Concert de *Hugo Ibanez* de 18h à 20h.
- **Soirée concert** dimanche 14 août. En première partie: *Groupe The Tigre*. En seconde partie: *l'orchestre musical « Mistral »* composé de 17 artistes. Place Léopold Ollier, de 18h à minuit. Gratuit.
- **Concert reggae** mercredi 17 août : *Rod Taylor & Bob Wasa with Positive Roots Bands*. De 21h à minuit, Place Léopold Ollier, Gratuit.



ANIMATIONS DIVERSES ET ASSOCIATIVES :

À NAVES, L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINT-JACQUES DE NAVES PROPOSE UNE SÉRIE DE CONCERTS DANS L'ÉGLISE :

SAMEDI 16 JUILLET 18H : *Les Musicales de Laurac* avec *Itsvan Nagy, Georg Friedrich Haendel, Francesco Geminiani, Antonio Vivaldi* (en libre participation)

DIMANCHE 24 JUILLET 18H : *Jaia Nurit Niborski*, soprano argentine, *Kaoruko Nakagawa* Pianiste japonaise. Mélodie du Japon et de l'Argentine « Ciel de printemps »

SAMEDI 6 AOÛT 18H *Quintette de Cors des Alpes*. 1^{er} symphonie Brahms, Mozart, Handel, Kerry Turner, Musiques de films

DIMANCHE 14 AOÛT 17H *Orfeo 2000, Jean-Pierre Menuge*, Flûte, Clavecin – Bach, Mozart, Rameau, Telemann

MERCREDI 17 AOÛT 18H *Viole de Gambe, Ralph Rousseau, Marin Marais*

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 17H *Trio Bois d'Antan* baroque Flûtes, clarinette, HautBois, Scherrer, Telemann, Quantz, Bach

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 17H *Alison Pereira* Duo clarinette, guitare

Chaque concert entrée 8€.

BRAHIC

Après 2 ans, les habitants de Brahic ont enfin pu se rencontrer à nouveau lors du repas organisé par l'association *Les Alahus*. Un grand merci aux bénévoles de cette association, *Patrick, Pascal, Bernard, Véronique, Jacques, Alain ...* (que ceux que j'ai oubliés m'excusent), qui ont préparé le repas et nous ont offert un moment de convivialité apprécié de tous.

À renouveler pour le plaisir d'être ensemble.

Marie-Jeanne Lapierre, Maire déléguée de Brahic



- **FÊTE DES ÉCOLES** : vendredi 1er juillet, avec l'Amicale laïque vanséenne
- **VIDE-GRENIER/BROCANTE** sur la place Léopold Ollier les dimanches 3 juillet, 7 août et 4 septembre
- **BROCANTE PROFESSIONNELLE**, place des Anciens combattants, rue du Quai et place Jean-Marie Roux du 17 au 19 août.
- **FÊTE DES AMIS DE L'OLIVIER**, défilé et stands de dégustation, place Léopold Ollier, dimanche 17 juillet
- **RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES** samedi 20 août sur la place Léopold Ollier, après le marché hebdomadaire.



CULTURE

Musée des Vans

ÉVÈNEMENTS ET ANIMATIONS EN JUILLET ET AOÛT

- Visite commentée des expositions les mercredis de 10h à 11h.
- « Le Musée à la Loupe » : Ateliers ludiques et pédagogiques à la découverte des expositions du musée, Les mercredis de 11h à 12h, à partir de 6 ans, accompagné. *Gratuit pour les enfants, 3€ par accompagnateur.*

SPÉCIAL ÉTÉ :

- Ateliers enfants Tissage et Céramique, animés par *Sonia Stocchetti, Ardèche Terre de dolmens*. Mercredi 27 juillet, de 15h à 16h et de 16h30 à 17h30. À partir de 7 ans, accompagné ou non. Places limitées. Gratuit.
- Ateliers enfants Calligraphie antique et Création de bijoux celtes, animés par *Magalie Riou Margotton et Lucie Tondeux, association Empreinte d'Histoire*. Mercredi 17 août, de 15h à 16h et de 16h30 à 17h30. À partir de 7 ans, accompagné ou non. Places limitées. Gratuit.



CET ÉTÉ 4 SOIRÉES DE CONCERT DANS LE PATIO DU MUSÉE !

- Concert de musique classique avec *Les Musiciens des Palets. Ma mère l'Oye et Trio en la mineur de Maurice Ravel, Sonate en la majeur de César Franck*. VENDREDI 29 JUILLET À 21H. TARIFS 10€ / 15€
- Concert piano solo jazz *Gerardo Di Giusto*. En partant d'un ancrage dans la musique argentine, Di Giusto s'envole vers les frontières du jazz et de la musique classique pour transgresser les styles en allant vers une dimension plus universelle. JEUDI 4 AOÛT À 21H. TARIFS 10€ / 15€
- Soirée musique électro avec *DJ Niko*, et light-painting avec *Mniha Delsol*. VENDREDI 12 AOÛT. Ouverture des portes à 20h, jusqu'à minuit. TARIF UNIQUE 8€ AVEC UNE BOISSON. Séance photo light-painting (réservation à l'entrée du musée) : 5€. Buvette sur place avec l'Amicale laïque vanséenne.
- Concert *Erwan Pinard et son groupe*, avec l'association *Musiques en tête*. Date à venir

Retrouvez toute l'actualité et les événements du musée sur les pages facebook et instagram et sur le site internet de la commune : www.les-vans.fr

INFOS PRATIQUES

Horaires :

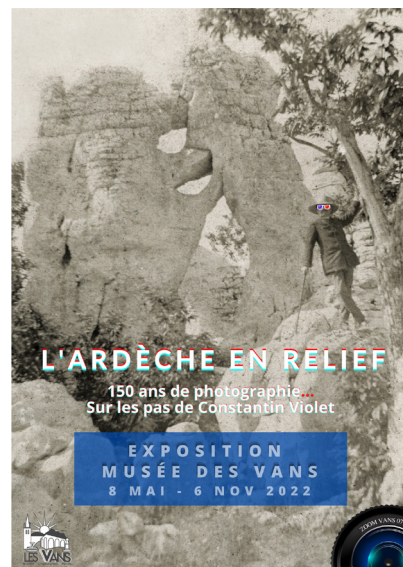
Du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h, jusqu'au 31 décembre 2022

Tarifs :

Gratuit pour -12 ans
Plein tarif : 3€
Tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes) : 2,50€

Contact :

Musée des Vans
4 rue du Couvent – 07140 Les Vans
04 75 37 08 62
accueil-musee@les-vans.fr



Cathy Eschalier, 1^{re} adjointe

Malgré la chaleur, le public était présent au premier salon du livre des Vans.



TRAVAUX & ENVIRONNEMENT

- La commune des Vans vient de publier un appel d'offres pour la réalisation des travaux de dépollution et démolition de l'ancien hôpital. Le début de ces travaux est prévu pour le mois de septembre 2022.
- Le point poubelles face au Bar des Sports a été transféré sur la place Jean-Marie Roux, afin de le regrouper avec les bacs déjà en place : Nous projetons la réalisation d'un espace floral en lieu et place.
- Les travaux de réalisation du parking au cimetière de Naves vont commencer dans le courant du mois de Juin. Ce parking permettra de se garer plus facilement non loin du village.
- Nous connaissons actuellement une période de sécheresse. Afin d'éviter tout risque d'incendie, il est recommandé d'entretenir au mieux les parcelles en débroussaillant les terrains : Soyons également prudents avec les cigarettes et les allumettes.
- *L'association le collectif citoyen pour la transition écologique du pays des Vans a demandé à la commune de sensibiliser la population sur la prolifération de mégots de cigarettes et nous a transmis cette note. La municipalité souscrit totalement à ce témoignage.*



AVANT



APRÈS - Illustration non contractuelle de l'aménagement envisagé place Léopold Ollier

Le mégot de cigarette : un déchet dangereux et polluant !

Suite à l'observation en centre-ville de bouches d'égout remplies de mégots, il nous est apparu nécessaire de sensibiliser les habitants :

- **Chaque mégot qui atterrit dans un caniveau au lieu d'un cendrier pollue, à lui seul, 500 litres d'eau.**
- **Les déchets et l'eau arrivant dans les caniveaux d'eaux pluviales ne sont pas nettoyés en centre d'épuration mais vont directement dans la rivière** (et quand bien même, le centre d'épuration n'est pas en mesure de traiter certaines substances chimiques !)

Bref, Jeter son mégot dans le caniveau c'est le jeter dans le Chassezac où vous appréciez pourtant de vous baigner...

Le filtre d'une cigarette a absorbé, lors de sa combustion, un grand nombre de substances nocives et polluantes. Contrairement à ce que l'on peut penser, les mégots ne sont pas faits de coton mais de **fibres plastiques** (l'acétate de cellulose) qui mettent 10 ans environ pour se dégrader intégralement. Les mégots sont classés comme des déchets dangereux, notamment à cause de la nicotine utilisée depuis le XVème siècle comme pesticide...

Les substances chimiques, notamment les métaux lourds, se diluent dans l'eau et sont retrouvés chez des animaux aquatiques...

LES MÉGOTS, C'EST DANS LE CENDRIER !



Un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Ne jetez pas vos mégots dans les caniveaux





SPORT

OMS (OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS)

Suite à l'annonce faite lors de notre précédente Lettre Municipale, la première réunion du Conseil d'Administration (C.A) du nouvel OMS a eu lieu en Avril dernier. Lors de ce C.A, la composition du bureau suivante a été établie :

Stéphane REYNOUARD / Co président (Athletic Foot Ceven)

Gérard BONNEFOY / Co président

Magali SABATIER / Secrétaire (Chassezac Sports Nature)

Rachid TAHIRI / Co Secrétaire (Wu Dao)

Fabrice BARBIER / Trésorier (Boxe)

La vocation de cet organisme est de veiller à une cohésion harmonieuse de toutes les associations sportives de la commune.

Sa première mission : Gérer l'enveloppe budgétaire allouée par la commune en répartissant les subventions de la manière la plus transparente et équitable entre les diverses associations.

Ces dites subventions seront réparties de deux façons :

1. Envers les associations sportives dont le siège administratif est domicilié sur la commune des Vans.
2. Envers les associations sportives présentes sur les communes alentours qui souhaitent organiser des événements ponctuels sur la commune des Vans.

Pour rappel, l'OMS a également pour but de coordonner les actions : Sport / Santé et Sport / Education.

SANTÉ

Formation à l'utilisation des 5 nouveaux défibrillateurs disposés au sein du centre-bourg des Vans.

Une formation interne a eu lieu lors du conseil municipal du vendredi 6 mai au centre d'accueil où les 17 membres présents ont reçu de la part des pompiers, une initiation au maniement de ce matériel.

Le 7 mai dernier, en lien avec la présentation faite la veille pour les élus de la commune, une démonstration au public a été effectuée sur la Place du Marché à laquelle plus d'une centaine de personnes a participé.

L'OBJECTIF PREMIER : ÊTRE RÉACTIF ET SAVOIR SE SERVIR LE PLUS EFFICACEMENT DES MACHINES EN CAS DE PROBLÈME.



DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE LOCALE

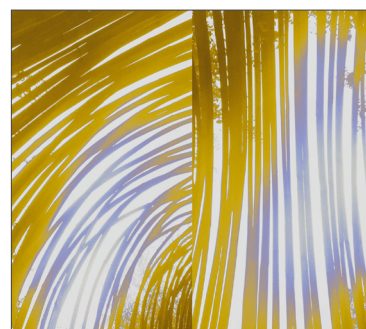
Rencontre avec les commerçants locaux sur le programme **Petites Villes de demain** et les divers projets de la commune.

Jeudi 2 juin, à 19h30 au cinéma **Vivans**, une rencontre a été organisée par la commission avec pour objectif d'informer commerçants et acteurs économiques sur le programme « **Petites Villes de Demain** » mis en place par l'État. Une trentaine de personnes était présente. La Commune des Vans et la Communauté de Communes PVEC ont conventionné avec l'État pour un partenariat visant à développer notamment le commerce local. Dans ce cadre, la cheffe de projet, *Vanina Soriano* et la manager de commerce, *Perrine Daniel* ont présenté leurs feuilles de route établies par les deux collectivités. Le programme a notamment pour but la revitalisation du centre-bourg : habitat, commerces et l'amélioration des dispositifs liés à l'activité économique (circulation, stationnement, projets...)

Également présents : *Jean-Marc MICHEL*, *Thierry CAPIOD* et *Sébastien GADILHE* ont détaillé les réalisations mises en place par les diverses commissions communales pour répondre aux premières problématiques soulevées par les commerçants lors de la rencontre du mois de novembre 2021.

Ces propositions répondent aussi aux points soulevés par le programme « **Petites Villes de Demain** » dans l'unique but de favoriser le bien-vivre et de développer l'activité économique locale dans les meilleures conditions possibles.

À noter : l'AEVA (Association des Acteurs Economiques Vanséens) a organisé pour la deuxième édition, le 12 juin, un marché des vanniers regroupant une quinzaine d'artisans dans le centre historique de la ville.



2ème édition

Marché des Vanniers

dimanche 12 juin 2022

LES VANS

A.E.V.A

Cette année, les budgets ont été votés en conseil municipal le 6 avril 2022, sachant qu'ils reprennent comme tous les ans, les résultats des comptes administratifs N-1. Pour mémoire, les budgets doivent être équilibrés en fonctionnement et en investissement.

COMMUNE 2022 NOMENCLATURE M14

Le budget principal est voté à la majorité des membres présents et représentés (contre 3 : MM Jean-Paul MANIFACIER, Arnaud FROMENT, Mme Paulette CAREMIAUX) – abstentions 0 – pour 17.

Conformément à la délibération du 6 avril 2022, les taux d'imposition restent inchangés, à savoir :

Taxe foncière bâti : 39.17 %

Taxe foncière non bâti : 73.15 %

Pour un produit prévisionnel attendu de 1 281 115 €.

Compte tenu des allocations compensatrices et du versement du coefficient correcteur pour 2022, la totalisation des ressources fiscales prévisionnelles est fixée à 1 854 377 €. Ces chiffres sont inscrits au budget prévisionnel 2022.

Vous trouverez ci-dessous les tableaux récapitulatifs de la présentation générale du budget :

Chapitre	Libellé	Bud Prim N-1	Report	Proposition	Vote
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011	Charges à caractère général	650 000,00 €	0,00 €	860 150,00 €	860 150,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 700 000,00 €	0,00 €	1 648 000,00 €	1 648 000,00 €
014	Atténuations de produits	6 000,00 €	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	802 998,92 €	0,00 €	837 449,88 €	837 449,88 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 937,00 €	0,00 €	12 463,00 €	12 463,00 €
65	Autres charges de gestion courante	400 000,00 €	0,00 €	390 250,00 €	390 250,00 €
66	Charges financières	61 486,00 €	0,00 €	57 000,00 €	57 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
	TOTAUX	3 635 421,92 €		3 817 812,88 €	3 817 812,88 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
002	Résultat d'exploitation reporté	258 634,76 €	0,00 €	273 634,88 €	273 634,88 €
013	Atténuations de charges	61 000,00 €	0,00 €	61 100,00 €	61 100,00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marché	128 000,00 €	0,00 €	144 000,00 €	144 000,00 €
73	Impôts et taxes	2 103 000,00 €	0,00 €	2 199 609,00 €	2 199 609,00 €
74	Dotations et participations	891 000,00 €	0,00 €	1 000 494,00 €	1 000 494,00 €
75	Autres produits de gestion courante	135 000,00 €	0,00 €	122 000,00 €	122 000,00 €
76	Produits financiers	200,00 €	0,00 €	200,00 €	200,00 €
77	Produits exceptionnels	56 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
78	Reprises sur provisions	2 587,16 €	0,00 €	1 775,00 €	1 775,00 €
	TOTAUX	3 635 421,92 €		3 817 812,88 €	3 817 812,88 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	983 119,10 €	0,00 €	321 285,89 €	321 285,89 €
041	Opérations patrimoniales	3 045,24 €	0,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €
10	Immobilisations corporelles	262 114,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	400 320,55 €	0,00 €	479 451,61 €	479 451,61 €
20	Immobilisations incorporelles	32 226,85 €	34 520,00 €	26 100,00 €	60 620,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	635 022,44 €	168 451,00 €	153 475,00 €	321 926,00 €
23	Immobilisations en cours	1 577 002,43 €	1 273 816,00 €	658 628,93 €	1 932 444,93 €
27	Autres immobilisations financières	54 553,65 €	0,00 €	29 266,34 €	29 266,34 €
	TOTAUX	3 947 404,44 €	1 476 787,00 €	1 673 807,77 €	3 150 594,77 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	802 998,92 €	0,00 €	837 449,88 €	837 449,88 €
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	321 800,00 €	0,00 €	201 800,00 €	201 800,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 937,00 €	0,00 €	12 463,00 €	12 463,00 €
041	Opérations patrimoniales	3 045,24 €	0,00 €	5 600,00 €	5 600,00 €
10	Immobilisations corporelles	1 505 233,28 €	0,00 €	900 069,89 €	900 069,89 €
13	Subventions d'investissement	248 890,00 €	1 113 003,00 €	77 709,00 €	1 190 712,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 052 500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
	TOTAUX	3 947 404,44 €	1 113 003,00 €	2 037 591,77 €	3 150 594,77 €

S'agissant du fonctionnement, on peut noter une augmentation globale de 5 % due notamment aux charges à caractère général. S'agissant de l'investissement, on peut noter une diminution de 21 % par rapport au budget primitif 2021. Cet état de fait est provisoire et sera réactualisé en cours d'année par le vote de décisions modificatives concernant notamment le projet de la réhabilitation de l'ancien hôpital sachant que les dépenses y afférant seront prévues seulement et seulement si les subventions attendues sont attribuées. Dans l'attente, la démolition dépollution devrait démarrer au troisième trimestre 2022 grâce à un emprunt de 1 000 000 euros obtenu à un taux de 1.56 %. S'agissant de la dette, à ce jour, l'annuité 2022 est de 570 052 € pour tomber en 2031 à 240 908 €, compte tenu de l'emprunt précité. Le détail des investissements prévus en 2022, outre le projet de l'ancien hôpital, sont détaillés dans une autre rubrique de cette lettre.

BUDGET CHAUFFERIE BOIS NOMENCLATURE M49

Le budget 2022 de la chaufferie bois a été adopté à l'unanimité des membres présents et représentés. Il s'agit d'un budget annexe dont les éléments essentiels sont les suivants :

Section de fonctionnement : Dépenses = Recettes = 101 364 €

Section d'investissement : Dépenses = Recettes = 104 869.55 €

Chapitre	Libellé	Bud Prim N-1	Report	Proposition	Vote
	DEPENSES D'EXPLOITATION				
011	Charges à caractère général	51 288,55 €	0,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	11 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	6 286,42 €	0,00 €	22 787,59 €	22 787,59 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 172,55 €	0,00 €	21 172,00 €	21 172,00 €
66	Charges financières	1 616,48 €	0,00 €	1 404,41 €	1 404,41 €
		91 364,00 €		101 364,00 €	101 364,00 €
	RECETTES D'EXPLOITATION				
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services,	71 431,66 €	0,00 €	90 000,00 €	90 000,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 932,34 €	0,00 €	11 364,00 €	11 364,00 €
		91 364,00 €		101 364,00 €	101 364,00 €
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
001	Solde d'exécution			72 782,88 €	72 782,88 €
041	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 932,34 €		11 364,00 €	11 364,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées			20 722,67 €	20 722,67 €
		19 932,34 €	0,00 €	104 869,55 €	104 869,55 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT				
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	6 286,42 €		22 787,59 €	22 787,59 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 172,55 €		21 172,00 €	21 172,00 €
10	Immobilisations corporelles	21 751,21 €		31 643,62 €	31 643,62 €
16	Emprunts et dettes assimilées	54 553,65 €		29 266,34 €	29 266,34 €
		103 763,83 €	0,00 €	104 869,55 €	104 869,55 €

Ce budget fonctionne de façon distincte puisqu'il s'agit d'un service à caractère industriel et commercial (revente d'énergie) et son équilibre est ajusté encore pour cette année grâce à une participation du budget principal de la commune.

En effet, cet investissement a été réalisé en 2018 avec un prévisionnel de recettes qui n'est pas concrétisé à ce jour (logements ADIS non réalisés) et de plus avec un emprunt limité de 210 000 €. Jusqu'à présent, le budget communal compense le déséquilibre.

Remarques :

Adjointe aux finances, je tiens à souligner que cette année l'équipe municipale a dû faire face à des soucis de trésorerie dus notamment à des restes à recouvrer (créances) conséquents et des retards de paiement de redevables divers (cantine-garderie-occupation du domaine public- assainissement). À ce jour, tout est mis en œuvre par les services compétents pour recouvrer ces recettes au plus tôt et la collectivité compte sur la compréhension des divers redevables pour s'acquitter le plus tôt possible de leurs dettes s'agissant de deniers publics et par souci d'équité envers tous les administrés.

Je précise que je suis à la disposition de chacun sur rendez-vous si nécessaire pour apporter tout éclaircissement sur la situation budgétaire.

Josy Laurent, 3^e adjointe



À VOUS LA PAROLE !

Le mot de l'opposition

Dans la lettre municipale précédente, nous dénonçons une gestion insuffisamment rigoureuse du budget communal 2021.

Visiblement, nous n'avons pas été entendus. Le budget de la commune pour 2022 accentue encore cette dérive, avec une augmentation très sensible des dépenses de fonctionnement tant en charges générales qu'en charges de personnel.

Malgré la vente de 2 bâtiments communaux, 2 emprunts supplémentaires pour une somme globale de 2M€ ont dû être réalisés par la commune afin d'équilibrer les projets des tennis-boulodrome et de l'ancien hôpital (achat et démolition).

Nous remarquons également que, pour le moment, le projet des Tennis- boulodrome n'est subventionné qu'à hauteur de 54%.

Conséquences :

- Le projet de parking, rue des bourgades est suspendu.
- Les chantiers d'investissements sur les routes communales (goudronnages...) sont très fortement réduits.

Dans ces conditions qui risquent, à terme, d'entraîner la commune dans une impasse financière avec pour conséquence l'augmentation de la taxe foncière de la commune, nous avons voté contre le budget 2022 qui nous était présenté.

Le groupe d'opposition.

Paulette Carémiaux, Arnaud Froment, Jean-Paul Manificier



INFOS UTILES

MAIRIE LES VANS

LUNDI	8h30-12h30	13h30-17h30
MARDI	8h00-12h00	13h30-17h00
MERCREDI	8h30-12h30	13h30-17h30
JEUDI	8h00-12h00	13h30-17h30
VENDREDI	8h30-12h30	13h30-17h00

04 75 87 84 00 – contact@les-vans.fr

www.les-vans.fr

& : Mairie des Vans

numéro d'astreinte: 07 78 41 91 12

5 rue du Temple
07140 Les Vans

MAIRIE BRAHIC

Vendredi 8h30 à 12h
Permanence supplémentaire
(sans secrétariat)
le mardi de 15h à 17h
04 75 37 23 19

MAIRIE CHASSAGNES

Lundi de 13h30 à 17h30
04 75 94 98 04

MAIRIE NAVES

Mardi de 13h30 à 17h
04 75 94 98 05

- À la demande de la Sous-Préfecture, des créneaux horaires supplémentaires sont proposés pour le service Carte d'identité / Passeport.

Tous renseignements à l'accueil de la mairie.

- DON DU SANG, vendredi 8 juillet, à l'espace sportif intercommunal (à proximité de la Caserne des Pompiers) de 10h à 14h. Pour les nouveaux donneurs, penser à se munir d'une pièce d'identité.



- POUR RAPPEL, HORAIRES DÉCHETTERIE LES VANS – LA CLAIRETTE

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45

HORAIRES AIRE DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS – PLAINE DE CHABISCOL

Mardi et mercredi de 8h30 à 12h30

Mercredi et samedi de 13h30 à 17h



Syndicat Intercommunal
de Collecte et de Traitement
des Ordures ménagères
de la Basse Ardèche

sictoba

UN PEU DE LÉGÈRETÉ

Chaque saison est la pensée de celle qui la précède. L'été vérifie les gestes du printemps.

Hubert Haddad